

Lettre circulaire de la COI n 3008
(Disponible en anglais, espagnol, français et russe)

IOC/VH/KI/KS
21 octobre 2024

Aux : États membres de la COI (Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI)

C.c. : Délégations permanentes/missions d'observation des États membres de la COI auprès de l'UNESCO
Commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI
Bureau de la COI

Objet : Sixième compilation annuelle des données au titre de l'objectif de développement durable 14 et son indicateur 14.3.1: Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs

Par la présente lettre, j'aimerais inviter tous les États membres de la COI à participer à la collecte annuelle des mesures de l'acidification de l'océan organisée dans le cadre de l'indicateur 14.3.1 des objectifs de développement durable : *Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs* pour la sixième fois (la dernière fois par le biais de la Lettre circulaire 2970 en 2023). Une invitation analogue a été envoyée aux organismes nationaux de statistique et aux centres nationaux de données océanographiques ([CNDO](#)) de l'IODE.

Les données soumises au titre de l'indicateur 14.3.1 doivent être validées en tant que « données nationales communiquées par un État membre de la COI ». A cette fin, les données doivent être transmises par une structure nationale compétente telle qu'un centre national de données océanographiques (CNDO), un organisme national de statistique ou une institution similaire désignée officiellement par le pays, qui transmettra à la COI les données nationales à titre officiel.

Pour faciliter la remise des données, la COI a mis en place un [portail en ligne](#) basé sur la Méthodologie relative à l'indicateur 14.3.1 et sur les modèles de [données](#) et [métadonnées](#) associés, en coopération avec l'IODE. L'interface Web mise en place pour la remise des données permet de télécharger les fichiers de données et de métadonnées une fois remplis, ainsi que de communiquer des informations additionnelles. Le portail sert aussi à stocker les données et à les rendre accessibles à tous. Toute communication de données doit suivre les instructions et les lignes directrices énoncées dans la [Méthodologie relative à l'indicateur 14.3.1](#). Le document d'information technique et pratique joint ci-dessous en annexe constitue une référence supplémentaire.

Chairperson

Yutaka MICHIDA, Prof.
Special Presidential Envoy
for UN Ocean Decade
The University of Tokyo (Atmosphere
and Ocean Research Institute)
Kashiwanoha 5-1-5
2778564 Kashiwa
JAPAN

Executive Secretary

Mr Vidar HELGESEN
Intergovernmental Oceanographic
Commission — UNESCO
7 Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Vice-Chairpersons

Dr Marie-Alexandrine SICRE
Directrice de Recherche
Centre national de la recherche scientifique
(CNRS)
3 rue Michel Ange
75016 Paris
FRANCE

Dr Nikolay VALCHEV
Director
Institute of Oceanology
Bulgarian Academy of Sciences
40 Parvi May Str.
9000 Varna
BULGARIA

Mr Juan Camilo FORERO HAUZEUR
Executive Secretary
Colombian Ocean Commission (COO)
Avenida Ciudad de Cali No. 51 – 66
Edificio WBC, Oficina 306
111071 Bogotá, D.C.
COLOMBIA

Dr Srinivasa Kumar TUMMALA
Director
Indian National Centre for Ocean
Information Services (INCOIS)
Pragathi Nagar (BO), Nizampet (SO)
Hyderabad 500090
INDIA

Prof. Amr Zakaria HAMOUDA
President of Marine Hazards
Mitigation Center (MHMC)
National Institute of
Oceanography and Fisheries
(NIOF)
Qaitbay, Al-Anfoshi
Alexandria
EGYPT

Le Secrétariat accompagne ce sixième exercice annuel de compilation des données en invitant les points focaux nationaux à suivre un atelier en ligne en anglais au cours duquel sera présentée la méthodologie relative à l'indicateur 14.3.1, notamment les données et métadonnées requises, ainsi que les procédures de collecte et de validation des données. L'objectif de cet atelier est d'aider les États membres à obtenir les informations nécessaires au niveau national et à améliorer les rapports nationaux sur les ODD. Le Secrétariat vous invite à vous [inscrire à l'atelier](#) le plus adapté à votre fuseau horaire puisqu'il sera organisé à deux reprises. La première session aura lieu le mercredi 13 novembre 2024 à 16h UTC et la seconde le jeudi 14 novembre 2024 à 8h UTC.

Suite à cette lettre, nous souhaitons que les organismes compétents soumettent les contributions nationales sur le portail évoqué ci-dessus (<https://oa.iode.org/>) avant le 13 janvier 2025.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Mme Kirsten Isensee (k.isensee@unesco.org) et Mme Katherina Schoo (k.schoo@unesco.org) au Secrétariat de la COI.

Je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

[signature]

Vidar Helgesen
Secrétaire exécutif

Pièce jointe : Document d'information technique et pratique pour la communication des données nationales au titre de l'indicateur 14.3.1 des objectifs de développement durable.

ANNEXE : A technical background and practical information on the submission of national data towards SDG 14.3.1 Indicator

Technical background

En 2015, les Nations Unies ont adopté le Programme 2030 et un ensemble d'objectifs de développement durable (ODD), dont un objectif dédié à l'océan, l'ODD 14, qui appelle à « *conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable* ». Cet objectif constitue un point de référence essentiel pour l'engagement de la COI auprès de ses États membres ainsi que pour ses programmes aux niveaux mondial, régional et national.

La même année, à sa 46^e session, la Commission de statistique du Secrétariat des Nations Unies a créé le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD, composé d'États membres et chargé : (i) d'élaborer un cadre d'indicateurs pour le suivi et l'examen de la réalisation des objectifs et des cibles du Programme 2030 au niveau mondial ; (ii) de fournir un soutien technique pour la mise en œuvre du cadre d'indicateurs et de suivi approuvé sur une période de 15 ans qui prendra fin en 2030 ; et (iii) d'étudier régulièrement les évolutions méthodologiques et les questions liées aux indicateurs et à leurs métadonnées.

Un an plus tard, à sa [49^e session](#) en 2016, le Conseil exécutif de la COI a estimé dans sa décision EC-XLIX/4.1(I) que la Commission devait fournir « le soutien normatif à apporter aux pays dans la mise en place, l'exécution et le suivi d'activités de mise en œuvre de l'ODD sur les océans et des cibles correspondantes ».

La même année, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD a convenu d'une liste d'indicateurs pour l'ensemble des ODD, laquelle a été approuvée par la Commission de statistique. La COI a été désignée comme l'organisme responsable de deux cibles de l'ODD 14 et des indicateurs associés, à savoir l'acidification de l'océan (cible 14.3) et la recherche scientifique marine (cible 14.a). Ainsi, la Commission a été chargée de concevoir la méthode de calcul pour l'indicateur de l'ODD 14.3.1 « *Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs* ». En outre, il lui incombe de collecter les données pertinentes relatives à l'indicateur auprès des États membres et de communiquer les résultats aux Nations Unies.

La [méthode de calcul pour l'indicateur d'ODD 14.3.1](#), approuvée par le Conseil exécutif de la COI à sa 51^e session en 2018, fournit les conseils nécessaires sur l'observation de l'acidification de l'océan au moyen de différentes technologies et en mesurant plusieurs variables, notamment le pH, la pression partielle du dioxyde de carbone [$p\text{CO}_2$], le carbone inorganique total dissous [CT/CID] et l'alcalinité totale [AT/TA] ainsi que la salinité et la température. Elle fournit également des conseils sur la présentation d'ensembles de données à la COI (procédure et types de données) afin de garantir la production de produits mondiaux et éventuellement régionaux dont la qualité a été contrôlée. Cette méthode a été élaborée en collaboration avec le programme d'Échange international des données et de l'information océanographiques ([IODE](#)) de la COI, des experts internationaux de l'acidification de l'océan (y compris des gestionnaires de données) et le [Réseau mondial d'observation de l'acidification des océans](#).

La COI collabore actuellement avec des gestionnaires de données et d'autres experts dans le domaine de l'observation du carbone océanique afin de concevoir un système de données intégré pour le portail de données sur l'ODD 14.3.1, en reliant ce portail à d'autres bases de données nationales et internationales sur l'acidification de l'océan. Lorsque ce système sera opérationnel, les ensembles de données correspondant à l'indicateur d'ODD 14.3.1 seront automatiquement échangés entre bases de données, ce qui évitera aux auteurs et aux gestionnaires de données de devoir transmettre leurs fichiers à plusieurs plates-formes. Jusqu'à ce que ce système soit en place, le [portail de données SDG 14.3.1](#) est la méthode privilégiée de soumission des données pour l'indicateur SDG 14.3.1.

Toutes les données seront librement accessibles, conformément aux [principes des données facilement trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables \(FAIR\)](#)¹ et à la Politique et conditions d'utilisation des données de la COI (2023) ([décision A-32/4.4](#) de la COI). Le libre accès aux données est encouragé, et il est prévu que les données et les métadonnées communiquées soient partagées et mises à disposition sous l'une des licences Creative Commons suivantes : licence autorisant le partage libre sans restriction (CC0, CC-BY) ; licence interdisant l'utilisation commerciale (CC-NC) ; ainsi que les licences permettant uniquement à la COI d'en tirer des produits aux fins de l'établissement de rapports sur l'indicateur d'ODD 14.3.1. Le processus de présentation de données sur le portail reprend et explicite toutes les étapes décrites ci-dessus.

Practical information

1. **DATA SUBMISSION:** Data submitted towards the SDG 14.3.1 Indicator must be validated as national data submissions from the Member States of IOC. To ensure this, the data should be submitted through a relevant national agency such as a national Oceanographic Data Centre (NODC), or a similar agency officially designated by the country, which will then submit the data to the IOC as an official national data submission. Due to the novelty of collecting ocean acidification data on a global scale, the pathways and infrastructure required for this data collection may not always be in place. Whenever data is submitted to the SDG Indicator through different pathways, be it by individual researchers, data originators or research institutes, IOC will contact the relevant national agency for validation of the submitted dataset as a national data submission by the IOC Member State. Data originators may be unaware of the relevant data managers and the NODCs responsible for handling their data. NODCs may not be equipped to manage the data or may be altogether absent.
2. **NATIONAL DATA CENTRES:** For this reason, data originators are encouraged to enquire about the relevant data centres in their countries. The International Oceanographic Data and Information Exchange (IODE) of the IOC has a list of national data centres available on its [website](#)². For those countries not listed, data originators can contact the IODE to receive further guidance or get in contact with their [national IOC focal point](#)³. In those cases where countries do not have a National Oceanographic Data Centre, the IODE can assist with the establishment of an Associated Data Unit (ADU), which, once it has been authorized by the country in question, can also submit official national data.
3. **COMPLEMENTARY DATA SOURCES:** Simultaneously, data managers may not be aware of the researchers collecting the relevant ocean acidification observation data in their country (data originators). Therefore, data generated by data originators may not be submitted to the relevant data centres and thus ultimately not be submitted towards the Indicator. One of the sources data managers can use to connect to data originators with relevant data in their country is the Global Ocean Acidification Observing Network ([GOA-ON](#)⁴) and its [data explorer](#)⁵. GOA-ON has members in over 100 countries, and many have listed their observation assets on the data portal. Additionally, contacting national and regional research institutes, universities and agencies can help connect data managers with data originators.
4. **DATA PORTAL:** To facilitate data submission, the IODE hosts a [data portal](#)⁶ for the SDG 14.3.1 Indicator. The portal consists of a web-based interface, which will enable data providers (both originators and managers) to submit the data and metadata sheets online. The data portal will also serve to store the data and make the data accessible to all. All data

¹ Principes des données « FAIR » : <https://www.nature.com/articles/sdata201618>

² The list of national data centres can be found here:

https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=61&Itemid=100057

³ The list of IOC national focal points is available here: [http://www.ioc-](http://www.ioc-unesco.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=17716)

[unesco.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=17716](http://www.ioc-unesco.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=17716)

⁴ GOA-ON website: <http://goa-on.org/home.php>

⁵ The GOA-ON data explorer portal is here: <http://portal.goa-on.org/Explorer>

⁶ SDG data portal: <https://oa.iode.org>

submitted towards the SDG 14.3.1 Indicator will be stored on a server hosted by the International Oceanographic Data and Information Exchange (IODE) of the IOC. The server will include a data portal for the submission (see above), storage, quality control and sharing of the data. To submit data, please follow the [Instructions](#) on the data portal page. For additional guidance about the submission process, please refer to the 'Frequently Asked Questions' tab on the data portal page.

5. **ALTERNATIVE DATA SUBMISSION OPTIONS:** Alternative submissions using appropriate data formats (e.g.: .csv or .xls) are also accepted. For that purpose, templates for the data and metadata files for the required information can be found at the online portal (<https://oa.iode.org>). These data files can be downloaded and, once completed, can be sent directly to the IOC Secretariat at the following email addresses: Ms Kirsten Isensee (k.isensee@unesco.org) and Ms Katherina Schoo (k.schoo@unesco.org).